

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	34 (1962)
Heft:	12
Artikel:	L'asphyxie lente
Autor:	Dusserre, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125373

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'asphyxie lente

par le Dr René Dusserre, Chavannes

14

On est en train de vivre, dit-on, une période de «haute conjoncture». Cela veut dire que les divers éléments qui déterminent la situation économique de notre pays ont atteint un niveau très élevé: l'industrie, le commerce sont florissants, le chômage quasi inexistant. La construction immobilière, la création ou l'élargissement des voies de communication se font à un rythme accéléré. Parallèlement, les conditions sociales suivent cette courbe ascensionnelle: salaires mieux adaptés, amélioration du confort. Les logements modernes, en effet, comportent le chauffage général, l'eau chaude, le froid central, l'ascenseur. On y trouve la radio, la télévision. Le véhicule à moteur pénètre de plus en plus dans tous les milieux. Bref, tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes...

Et pourtant... Si cette période de haute conjoncture a permis l'essor extraordinaire que vous connaissez de notre agglomération, il faut constater aussi que les constructions incessantes et les emprises de terrain pour les routes nouvelles grignotent le peu d'espace de verdure que nous possédions encore. Un coup d'œil sur la carte montre qu'à part quelques bosquets étiques le long de la Sorge et de la Mèbre, il ne reste ou restera bientôt plus grand-chose. En effet, l'autoroute, avec son échangeur, «liquide» pratiquement le joli bois d'Ecublens et sa délicieuse «place de fête». Celui du Caudray sera malmené par «l'artère 30». Quant au bois de Dorigny, il sera aussi partiellement détruit pour faire place à de nouvelles routes et des plans de quartiers d'habitation. En bref, le développement désordonné de notre région, cette évolution que d'aucuns qualifient de «réjouissante», exigent une terrible rançon: la destruction progressive de nos espaces de verdure.

Les «zones vertes» ne servent pas seulement de refuge au malheureux piéton, traqué par le moteur. Elles jouent un rôle primordial dans la régénération de l'air, comme on nous l'a enseigné dans nos premières années scolaires. Les plantes ont, en effet, la vertu d'absorber le gaz carbonique et de dégager de l'oxygène, indispensable à la vie. C'est ainsi que, travaillant pour nous, ces braves végétaux «refabriquent» ce gaz vital avec un «rendement» remarquable. Willstätter et Stoll ont démontré, en 1917 déjà, que le rapport entre le gaz carbonique absorbé par la plante et l'oxygène restitué est égal à 1. On a donc bien pu dire que les surfaces vertes ne sont autres que le «poumon de la ville», et que les «amputer» équivaut exactement à une

«amputation pulmonaire». Avec tous les risques et les inconvénients que cela comporte...

Un individu adulte, de poids moyen et au repos, consomme, par exemple, de 400 à 500 litres d'oxygène en vingt-quatre heures, alors qu'il élimine, dans le même temps, 350 à 450 litres de gaz carbonique. Plus on concentrera d'habitants dans une région, plus l'absorption d'oxygène et la production de gaz carbonique seront considérables. Multipliez, de plus, le nombre des installations industrielles, grosses productrices de gaz carbonique, et découpez celui des véhicules à moteur, grands générateurs eux aussi de gaz carbonique et d'oxyde de carbone (très toxique), et vous aurez une idée de la «pureté» de l'air qui peut régner dans les cités en plein développement.

Quelles sont les perspectives de ce développement dans l'agglomération lausannoise? Des études très sérieuses, entreprises récemment par J.-L. Biermann, ingénieur spécialisé, montrent que si la population est, aujourd'hui, de 172 000 âmes, ville de Lausanne comprise, il est probable qu'en 1980 elle en comptera 100 000 de plus, soit 270 000, et qu'en l'an 2000, elle sera de l'ordre de 400 000 à 500 000.

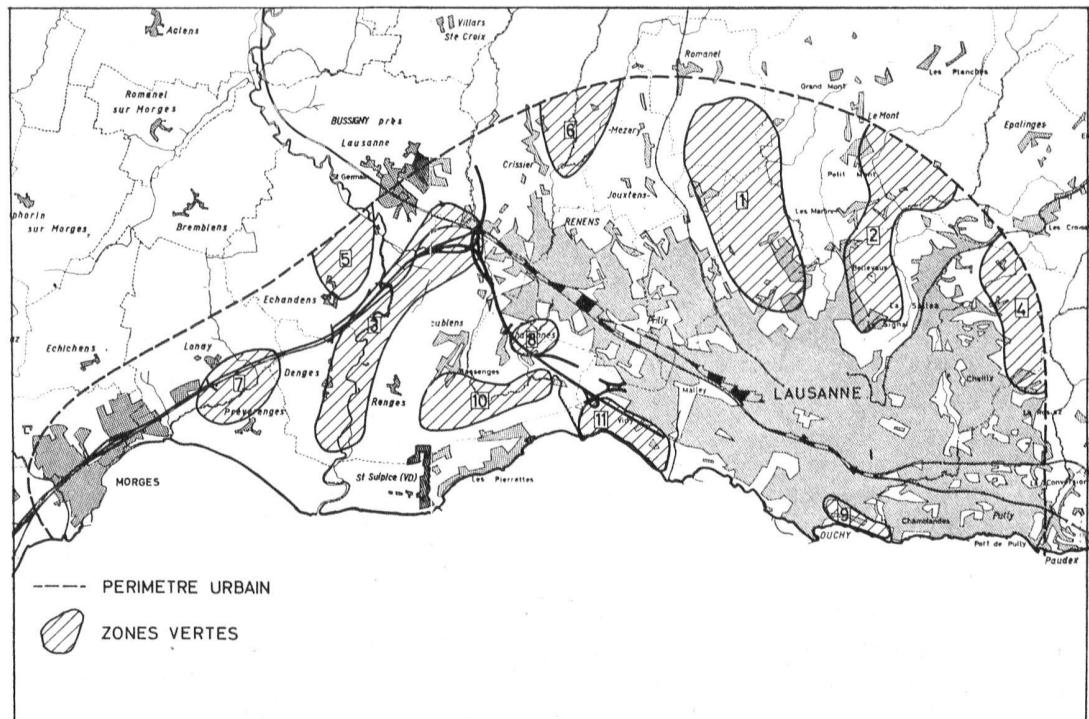
Les pronostics concernant l'effectif des véhicules à moteur dans la région lausannoise révèlent une progression encore plus rapide, puisque le nombre de 30 000, à ce jour, serait plus que triplé en 1980 déjà (94 000).

Enfin, ajoutez à ces chiffres l'augmentation que, par analogie, on est en droit de prévoir dans le reste du triangle Lausanne - Bussigny - Morges, c'est-à-dire dans le secteur situé à l'ouest de la Venoge, et vous pourrez imaginer ce que sera l'agglomération dans quarante ou cinquante années. Essayons... et faisons un saut dans l'avenir!

.....

Les festivités qui ont marqué l'an 2000 ont été extrêmement brillantes dans la *grande cité lémanique*. Elle mérite bien l'appellation de «grande» car, depuis l'Exposition nationale de 1964, il y a tantôt un demi-siècle, la vague de construction urbaine n'a cessé de déferler vers l'ouest lausannois, submergeant les territoires de Prilly, Jouxtens, Renens, Chavannes, Ecublens et Préverenges, balayant également le sud d'Epalinges, du Mont, de Romanel, de Crissier et de Bussigny. Quant aux communes d'Echandens, Denges et Lonay, elles se sont transformées en un vaste «complexe maritimo-ferroviaire», d'aspect international: sur la Venoge, bateaux et chalands s'entrecroisent, tandis que de longues files de wagons, des camions innombrables, viennent se donner rendez-vous au port fluvial, où règne une animation extraordinaire.

Dans le reste de la zone urbaine, par contre, le bruit a pratiquement disparu: l'industrie a quitté les rives du lac pour se retirer plus au nord. Les autoroutes et autres voies, dotées d'un revêtement spécial, voient les véhicules automobiles, mus depuis quelques années par l'énergie atomique, défiler silencieusement. D'immenses emplacements de parage ont, d'ailleurs, libéré les routes de l'encombrement de jadis, et la circulation est extrêmement fluide. Les tramways et les «bus» archaïques ont évidemment disparu, remplacés par de nombreuses lignes de «métro suspendu», qui permettent des transports en



Les zones vertes de «Lausanne an 2000»

- | | | |
|-----------------------------|------------------------|-----------------------|
| 1. «Parc» de la Blécherette | 5. «Parc» de Bussigny | 9. «Parc» d'Ouchy |
| 2. «Parc» de Sauvabelin | 6. «Parc» de Crissier | 10. «Parc» de Dorigny |
| 3. «Parc» d'Ecublens | 7. «Parc» de Lonay | 11. «Parc» de Vidy |
| 4. «Parc» des Monts | 8. «Parc» de Chavannes | |

commun très rapides, sans bruit ni secousses. Parfois se profile dans les airs l'élégante silhouette des avions en provenance ou à destination de l'aérodrome continental d'Etagnières déjà, hélas, trop exigu.

Dans les rues passantes, des tapis roulants ont été substitués aux anciens trottoirs, ce qui facilite grandement la tâche du piéton (dont on cherche à conserver l'espèce). Grâce au système séparatif et aux nombreuses stations d'épuration physico-biologique, le Léman est devenu limpide, et les rivières reflètent à nouveau le bleu du ciel dans leurs eaux cristallines...

Enfin, conscient des erreurs passées, on a renoncé à poursuivre le «comblement» du lac. On en utilise maintenant l'immense réserve calorifique pour alimenter le chauffage urbain général...

Dans cette ville admirable, on a donc tout prévu. Tout, sauf une chose: les *zones de verdure*. On a créé le tout-confort, résolu le problème des circulations, supprimé le bruit. On s'est occupé de l'épuration des eaux, mais on a oublié celle de l'air!

Bref, au nom du progrès, on a tout mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie de l'être humain...

En contrepartie, au nom du même progrès, on *l'asphyxie...*

Le bilan, donc, n'apparaît pas très réjouissant. Si l'on veut conjurer la menace de cette asphyxie progressive, si l'on veut éviter que nos descendants, un jour, ne s'étiolent faute d'oxygène, il s'agit, dès aujourd'hui, de prendre les dispositions suivantes:

- respecter intégralement les zones vertes existant dans notre agglomération;
- en augmenter la superficie partout où cela est encore possible (bois de Crissier, rives de la Sorge, de la Mèbre, etc.);
- exiger, dans tout nouveau projet de construction, un aménagement important en zones de verdure (jardins, parcs arborisés);
- s'opposer au voûtement des cours d'eau, partout où cela n'est pas absolument nécessaire;
- intervenir auprès de l'Etat pour que soient maintenues, au maximum, les zones vertes prévues par le plan d'Extension cantonal N° 79 B (région de l'ancien aérodrome de Lausanne-Ecublens).

C'est à ces conditions, seulement, que notre génération pourra prétendre avoir fait œuvre utile pour l'avenir.